

# Tableau des énergies alternatives du transport

Édition 2024

Évaluation de la pollution atmosphérique selon la vignette Crit'air (PM, Nox)

								
								
	<b>Electricité</b>	<b>HVO/ XTL</b>	<b>Biométhane</b>	<b>B100*</b>	<b>B30</b>	<b>GNC</b>	<b>GNL</b>	<b>Hydrogène gris**</b> ou hydrogène carboné
<b>Origine</b>	Nucléaire, renouvelable, hydraulique	Huiles alimentaires usagées Graisses animales	Agricole, biodéchets, boues de station d'épuration	Huiles végétales	Fossiles Huiles végétales	Gaz fossiles	Gaz fossiles	Vaporéformage de méthane
<b>Motorisation</b>	Rupture technologique	Tous les véhicules diesel sont compatibles	Technologie gaz	Véhicules diesel adaptés	Véhicules diesel adaptés	Technologie gaz	Technologie gaz	Rupture technologique
<b>Émissions GES comparées au Gasoil ou B7 d'après les outils du programme EVE</b>	+/- 98%	+/- 82%	+/- 80%	+/- 61%	+/- 15%	+/- 5%	+/- 5%	+/- 250%
<b>Facteurs d'émission</b>	0,05 kgCO <sub>2</sub> e/KWh	0,54 kgCO <sub>2</sub> e/litre	0,61 kgCO <sub>2</sub> e/kg	1,22 kgCO <sub>2</sub> e/litre	2,64 kgCO <sub>2</sub> e/litre	2,95 kgCO <sub>2</sub> e/kg	3,27 kgCO <sub>2</sub> e/kg	11,1 kg de CO <sub>2</sub> e/kg

\*Seul le B100 exclusif est en critère 1

\*\*il existe trois sources d'hydrogène : l'hydrogène carboné (parfois appelé hydrogène gris, représente 98% de la production française), l'hydrogène bas carbone produit par électrolyse de l'eau à partir de l'électricité issue du réseau électrique français qui comporte une part importante d'électricité nucléaire et l'hydrogène renouvelable (parfois appelé hydrogène vert).